



# CONDITIONS TARIFAIRES

---

PARTICULIERS

Juillet 2016

# LES CONDITIONS TARIFAIRES APPLICABLES AUX PARTICULIERS

Juillet 2016

## EXTRAIT STANDARD DES TARIFS

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.	
Abonnement permettant de gérer ses comptes sur Internet <sup>(1)</sup>	<b>Gratuit</b> (hors frais d'accès à Internet)
Abonnement à des alertes sur compte par SMS	Service non proposé
Carte de paiement internationale à débit immédiat (Visa Classic)	43 €/an
Carte de paiement internationale à débit différé (Visa Classic)	55 €/an
Carte de paiement à autorisation systématique	Service non proposé
Retrait en euros dans un DAB d'un autre établissement de la zone euro avec une carte de paiement internationale	<b>Gratuit</b>
Virement SEPA occasionnel externe dans la zone euro	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ En agence : 4 € par virement</li> <li>■ Par Internet : <b>gratuit</b> (hors frais d'accès à Internet)</li> </ul>
Frais de prélèvement	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Mise en place d'une autorisation de prélèvement : <b>gratuit</b></li> <li>■ Frais de prélèvement : <b>gratuit</b></li> </ul>
Commission d'intervention <sup>(2)</sup>	8 € par opération (plafond de 80 €/mois)
Assurance perte ou vol des moyens de paiement <sup>(3)</sup>	38 €/an
Frais de tenue de compte	2,75 € par mois

(1) Abonnement permettant de réaliser les opérations de banque au quotidien (solde et historique des comptes, virement SEPA interne et vers des tiers).

(2) Définition retenue par le glossaire du CCSF "banque au quotidien et crédit" : somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaire erronées, absence ou insuffisance de provision...).

(3) Assureur : Suravenir Assurances.

## OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

### OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

Ouverture de compte	<b>Gratuit</b>
Désolidarisation du compte-joint	<b>Gratuit</b>
Prise en charge formalités de changement de banque à l'ouverture de compte	<b>Gratuit</b>
Clôture du compte	<b>Gratuit</b>
Délivrance des opérations automatiques et récurrentes	<b>Gratuit</b>

### RELEVÉS DE COMPTE

Expédition de relevé de compte : <ul style="list-style-type: none"> <li>■ mensuel à domicile</li> <li>■ autre périodicité (par relevé - facturation trimestrielle)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ <b>Gratuit</b></li> <li>■ 1,20 €</li> </ul>
Duplicata de relevé de compte	8,50 €

### TENUE DE COMPTE

Tenue de compte	2,75 €/mois
Délivrance de RIB ou d'IBAN	<b>Gratuit</b>
Compte non mouvementé depuis plus de 2 ans <sup>(4)</sup>	23,50 €

### SERVICES EN AGENCE

Frais de recherche archives simple (copie ou réédition d'un document) <ul style="list-style-type: none"> <li>■ à partir de 10 photocopies</li> </ul>	20 € 1 €/page
Frais de recherche archives complexe (copie ou réédition de plusieurs documents, photocopie d'acte...)	Sur devis

(4) Compte n'ayant enregistré aucune opération à l'initiative du client depuis au moins 2 ans.

## BANQUE À DISTANCE

### FRAIS D'UTILISATION

Internet (www.arkeabanqueprivée.fr)	<b>Gratuit</b> (hors frais d'accès à Internet)
-------------------------------------	--

### SERVICES D'INFORMATION SUR TÉLÉPHONE PORTABLE OU PAR E-MAIL <sup>(5)</sup>

Relevé de compte bi-hebdomadaire	2,50 €/mois
Relevé de compte quotidien	5 €/mois
Coffre-fort électronique <sup>(6)</sup> : <ul style="list-style-type: none"> <li>■ 1 Gigaoctet (Go)</li> <li>■ le Go supplémentaire (max. 4 Go)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 0,50 €/mois</li> <li>■ 1 €/mois</li> </ul>

(5) Tarif par alerte reçue. Plafonné à 3,60 €/mois. (6) Facturation annuelle.

## VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

### CARTES

#### CARTES DE PAIEMENT (COTISATION ANNUELLE RÉVISABLE)

Carte MasterCard World Elite ou Visa Infinite	320 €
Carte Gold MasterCard ou Visa Premier	138 €
Carte Visa Classic : ■ débit immédiat ■ débit différé	■ 43 € ■ 55 €

#### CARTE DE RETRAIT (COTISATION ANNUELLE RÉVISABLE)

Carte de retrait (12-15 ans)	5 €
------------------------------	-----

#### SERVICE DE PAIEMENT CB SÉCURISÉ SUR INTERNET

Virtualis <sup>(1)</sup>	Gratuit
--------------------------	---------

#### INCIDENTS LIÉS À LA CARTE

Rédition code confidentiel	11 €
----------------------------	------

#### RETRAITS ET PAIEMENTS PAR CARTE

Retraits dans les distributeurs automatiques : ■ en euros ■ dans une autre devise que l'euro <sup>(2)</sup>	■ <b>Gratuit</b> ■ 2,75 % du montant du retrait + 3 €
---	--

Paiement : ■ en euros ■ dans une autre devise que l'euro <sup>(2)</sup>	■ <b>Gratuit</b> ■ 2,75 % du montant du paiement + 4,50 €
---	--

#### SERVICES ANNEXES

Modification plafond cartes	Gratuit
Refabrication carte perdue, volée ou renouvelée avant échéance (sauf cartes défectueuses)	5,50 €
Recherche sur opération carte : ■ fondée ■ non fondée	■ <b>Gratuit</b> ■ 34 €

(1) Service optionnel lié à toute carte bancaire détenue chez Arkea Banque Privée. Coût de la communication facturé par l'opérateur à la charge du client.

(2) Gratuit pour les cartes Gold MasterCard, Visa Premier, carte MasterCard World Elite ou Visa Infinite.

### VIREMENTS

#### VIREMENTS FRANCE EN EURO ET VIREMENTS SEPA<sup>(3)</sup>

Virement en faveur d'un compte tenu chez Arkea Banque Privée ou au Crédit Mutuel Arkea	Gratuit
--	---------

Virement en faveur d'un compte tenu d'une autre banque de la zone SEPA (France comprise) <sup>(4)</sup> : ■ permanent initié en agence (par virement) ■ occasionnel passé en agence ■ permanent ou occasionnel passé par Internet ■ urgent ou supérieur ou égal à 50 000 €	■ 1,50 € ■ 4 € ■ <b>Gratuit</b> ■ 8,50 €
--	---

#### SERVICE D'INFORMATION SUR VIREMENT SEPA<sup>(3)</sup>

Avis d'exécution d'un virement SEPA	5,50 €
-------------------------------------	--------

#### VIREMENT FRANCE EN DEVISE ET VIREMENT INTERNATIONAL ÉMIS HORS CONDITIONS SEPA<sup>(3)</sup>

Virement (par virement)	0,10 % / minimum 24,50 €
-------------------------	--------------------------

Commissions additives : ■ commission de change <sup>(5)</sup> ■ tous frais au donneur d'ordre <sup>(6)</sup> ■ émission de chèque de banque ■ virement urgent ■ frais par virement occasionnel incomplet <sup>(7)</sup>	■ 0,05 % / minimum 14 € ■ 11,50 € ■ 39 € ■ 8,50 € ■ 6,50 €
--	--

#### VIREMENT FRANCE EN DEVISE ET VIREMENT INTERNATIONAL REÇU HORS CONDITIONS SEPA<sup>(3)</sup>

Virement	13 €
----------	------

Commissions additives : ■ commission de change <sup>(5)</sup> ■ commission de réparation <sup>(7)</sup>	■ 0,05 % / minimum 14 € ■ 13 €
---	-----------------------------------

#### SERVICES D'INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE SUR VIREMENTS INTERNATIONAUX

Avis d'exécution d'un virement	5,50 €
Avis de réception d'un virement	5,50 €
Avis d'opération	2 €

(3) Les frais supplémentaires, pouvant être facturés par les correspondants étrangers, sont refacturés le cas échéant au réel.

(4) Réception de l'ordre par la Banque en jour ouvrable avant 18h00 : exécution de l'ordre le jour ouvrable suivant celui de la réception. Réception après l'heure limite : exécution le 2<sup>ème</sup> jour ouvrable suivant. 1 jour ouvrable supplémentaire pour l'exécution des ordres sur papier. Délai d'exécution maximum : 1 jour ouvrable sur les pays de l'Espace Économique Européen. Hors pays de l'Espace Économique Européen, il pourra être supérieur. Exécution dans ces délais sous réserve d'exactitude des éléments fournis par le Client et après éventuelle validation du gestionnaire de compte. Espace Économique Européen = les états membres de l'UE auxquels s'ajoutent l'Islande, la Norvège et le Liechtenstein. L'espace SEPA (Single Euro Payments Area ou Espace Unique de Paiements en Euro) au 1<sup>er</sup> janvier 2013 couvre l'Espace Économique Européen (27 états membres de l'UE auxquels s'ajoutent l'Islande, la Norvège et le Liechtenstein) + la Suisse et Monaco. Le virement SEPA répond aux critères suivants : être libellé en euros, entre 2 comptes de la zone SEPA, avec fourniture d'un IBAN (n°compte international) et d'un code BIC (code SWIFT de la banque), être émis en mode "SHARE" (frais partagés).

(5) Commission non perçue pour les opérations en euro. (6) Si le mode "OUR" est exigé (tous frais à la charge du donneur d'ordre).

(7) Commission additionnelle sur les virements reçus ou émis applicable dès lors que les renseignements nécessaires (RIB, BIC, IBAN...) sont absents ou erronés et nécessitent l'intervention de la banque.

PRÉLÈVEMENTS SEPA / TIP	
Domiciliation / Frais de mise en place	Gratuit
Opposition / Révocation de l'autorisation	Gratuit
CHÈQUES	
Utilisation de chèque(s)	Gratuit
Mise à disposition du chéquier en agence	Gratuit
Frais d'envoi de chéquier : ■ en envoi simple ■ en envoi recommandé	■ 1,80 € ■ 6,50 €
Délivrance de carnet de remise de chèques	Gratuit
Service de chèque en ligne sur arkeabanqueprivée.fr <sup>(1)</sup> ■ en envoi simple ■ en envoi recommandé	■ 1 € ■ 5 €
Frais d'émission d'un chèque de banque	13,50 €
Frais d'opposition sur chèque	17,50 €
Frais d'opposition sur chéquier ou série de chèques	17,50 €

(1) Pour un montant maximal de 1 000 €.

ÉMISSION DE CHÈQUES <sup>(2)</sup> À L'INTERNATIONAL	
Paielement	0,10 % / minimum 36 €
Impayé - Prorogation	44,50 €
Commission de change <sup>(3)</sup>	0,05 % / minimum 14 €
REMISE DE CHÈQUES <sup>(2)</sup> À L'INTERNATIONAL (EN DEVICES OU EN EUROS PAYABLE À L'ÉTRANGER)	
Commission d'encaissement SBF <sup>(4)</sup>	0,10 % / minimum 32 €
Commission d'encaissement CAE <sup>(5)</sup>	0,10 % / minimum 39 €
Impayé - Prorogation - Avis de sort	44,50 €
Commission de change <sup>(3)</sup>	0,05 % / minimum 14 €

(2) Les frais supplémentaires, pouvant être facturés par les correspondants étrangers, sont refacturés le cas échéant au réel.

(3) Commission non perçue pour les opérations en euro. (4) Sauf bonne fin. (5) Crédit après encaissement.

DATES DE VALEUR (EN JOURS OUVRABLES)	
Remise de chèque	J + 1 ouvrable <sup>(6)</sup>
Paielement de chèque	Jour
Virement en crédit ou débit	Jour
Domiciliation de prélèvement	Jour

(6) Jour ouvrable : jour au cours duquel la Banque du Client et le prestataire de services de paiement du bénéficiaire exercent une activité permettant d'exécuter des opérations de paiement dans les systèmes d'échanges interbancaires.

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS	
COMMISSION D'INTERVENTION	
Commission d'examen de compte <sup>(7)</sup>	8 € (avec un plafond de 80 €/mois)

(7) Somme perçue en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES	
Frais de lettre de rappel de régularisation : ■ envoi simple ■ envoi recommandé	■ 23,50 € ■ 35 €
Plan d'apurement	35 €
Frais de Saisies / Avis à tiers détenteurs / Opposition à tiers	100 €
Frais d'opposition administrative	10 % du montant dû au Trésor Public (maximum 100 €)
INCIDENTS DE PAIEMENT	
Frais de lettre d'information préalable au rejet de chèque <sup>(8)</sup>	14,30 €
Rejet de chèque <sup>(9)</sup> : ■ forfait par chèque rejeté supérieur à 50 € ■ forfait par chèque rejeté inférieur ou égal à 50 €	■ 50 € ■ 30 €
Rejet de tout autre ordre de paiement (par opération rejetée)	Maximum 20 €

(8) Frais perçus en cas de paiement du chèque.

(9) Tarif incluant : lettre d'information préalable au rejet de chèque, commission d'examen de compte, lettre d'injonction, déclaration Banque de France, affectation de provision, information mandataire, certificat de non-paiement. Tarif pouvant être perçu en plusieurs mouvements sur le compte.

## DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

### FACILITÉ DE CAISSE ET/OU DÉCOUVERT

Utilisation d'un découvert <sup>(1)</sup>	Nous consulter
---	----------------

(1) Facturation trimestrielle des agios, TAEG indiqué sur le document contractuel et sur le relevé de compte - plafonnement au taux de l'usure. Taux susceptible d'évolution - dépassement d'autorisation : taux de l'autorisation de découvert majoré de 3 points. À sa date anniversaire, votre autorisation de découvert, conformément à votre contrat et sauf indication contraire de votre part, sera reconduite pour un an.

### CRÉDITS IMMOBILIERS

Commission d'octroi de crédit (prêts immobiliers) :	
■ résidence principale / secondaire	■ 1 %
■ résidence locative	■ 1 %
Commission d'octroi de crédit (prêts personnels)	1 %
Commission d'octroi de crédit (avance sur placement)	Nous consulter
Commission d'engagement	1 %
Représentation d'échéance	41 €
Changement de domiciliation	15,50 €
Changement de date de prélèvement	15,50 €
Édition tableau d'amortissement	25,50 €
Demande de décompte	15,50 €
Réaménagement de prêt	1 % / minimum 500 €
Facilité de paiement	De 450 € à 650 €
Frais de désolidarisation (prêts immobiliers) d'un co-emprunteur/caution/associé	1 % du capital restant dû
Frais de désolidarisation d'un co-emprunteur/caution/associé	1 % du capital restant dû
Information annuelle des cautions :	
■ par engagement cautionné	■ 31,50 €
■ par dossier	■ maximum 95 €
Mainlevée	125 €
Modification de garantie	325 €
Frais d'étude sur offre acceptée non mise en place (art L. 312-14 du Code de la Consommation)	0,75 % / maximum 150 €

### ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

#### TRANSFERT DE COMPTES INTERBANCAIRE

Compte Épargne Logement	105 € TTC
Plan Épargne Logement	105 € TTC
PEP	105 € TTC
Compte Titres Ordinaires	105 € TTC
Plan Épargne en Actions	105 € TTC

#### PLACEMENTS FINANCIERS

##### DROITS DE GARDE

Frais fixes par compte	27,50 € TTC
Frais par ligne hors valeurs Crédit Mutuel Arkéa	2,50 € TTC

Facturation proportionnelle sur la valeur des titres détenus en direct et OPCVM hors Crédit Mutuel Arkéa <sup>(2)</sup> :	
■ portefeuille inférieur à 50 000 €	■ 0,21 %
■ portefeuille de 50 000 € à 200 000 €	■ 0,14 %
■ portefeuille supérieur à 200 000 €	■ 0,09 %

##### GESTION DES TITRES NON COTÉS

Inscription des titres, détachement des dividendes, valorisation	75 € TTC
--	----------

##### RELEVÉ SPÉCIFIQUE AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Relevé ISF	61 €
------------	------

##### FRAIS DE SOUSCRIPTION SUR OPCVM

OPCVM du groupe Arkea (hors Fonds à formule)	1 % droits d'entrée (pas de courtage)
Autres OPCVM	Droits d'entrée prospectus AMF + courtage 30 €

(2) Montant calculé pour chaque tranche d'encours selon la valeur du portefeuille et cumulatif.

<b>ACHATS ET VENTES EN BOURSE SUR ACTIONS ET OBLIGATIONS</b>	
Frais de prise d'ordre en agence	4,50 €
Ordre de Bourse passé : ■ en agence ■ par Internet	■ 1,40 % / minimum 13,70 € ■ 0,60 % / minimum 9 €
Commission de règlement différé	0,40 % / minimum 9 €
Commission de prorogation sur ordre avec SRD	0,50 % / minimum 10 €
Bourse France ordre tombé ou annulé	<b>Gratuit</b>
Minimum pour bons et droits de souscription	5,30 €
Introduction - Privatisation	<b>Gratuit</b>
Bourse étrangère (hors frais de courtiers étrangers, hors Paris, Amsterdam et Bruxelles)	1,50 % / minimum 50 €
Ordre tombé ou annulé	10 €
Service d'information sur téléphone portable ou par e-mail : ■ édition d'un avis d'opéré par Internet (arkeabanqueprivéee.fr) ■ envoi d'un avis d'opéré papier (par avis)	■ <b>Gratuit</b> ■ <b>Gratuit</b>
Réédition d'un IFU	4,50 €
Dates de valeur : ■ achat au comptant ■ vente au comptant ■ SRD	■ Jour ■ J + 2 ouvrés ■ Dernier jour ouvré du mois
Gestion Sous Mandat : ■ Compte Titres Ordinaire ■ Plan Épargne en Actions	Nous consulter
Transaction sur or et argent <sup>(1)</sup> : ■ Commission perçue par type de ligne or : Achat/Vente + taxes fiscales en vigueur ■ Commission perçue par type de ligne argent: Achat/Vente + taxes fiscales en vigueur	■ 1,25 % / minimum 26 €  ■ 1,25 %

(1) Sous réserve de disponibilité du service à la date de la demande.  
Type de ligne = 1 ligne par pièce différente ou par état des pièces.

<b>ASSURANCES ET PRÉVOYANCE</b>	
<b>ASSURANCE DES MOYENS DE PAIEMENT (COTISATION ANNUELLE RÉVISABLE)</b>	
Assurance des moyens de paiement <sup>(2)</sup>	38 €

(2) Assureur : Suravenir Assurances.

<b>SUCCESSION</b>	
Bilan patrimonial	510 €
Études fiscales ou successorales	225 €
Ouverture de succession : ■ inférieure à 5 000 € ■ entre 5 000 € et 20 000 € ■ supérieure à 20 000 €	■ 135 € ■ 235 € ■ 435 €
Autres prestations	Nous consulter

<b>RÉSOLUDRE UN LITIGE</b>	
<p>En cas de problème ou d'insatisfaction dans le fonctionnement de votre compte ou dans l'utilisation des services mis à votre disposition, vous pouvez vous rapprocher de votre Gérant ou du Directeur d'Agence. Si aucune solution n'a pu être trouvée, vous pouvez faire appel par courrier au service Relation Clientèle Arkéa Banque Privée - 1 allée Louis Lichou - 29480 LE RELECQ KERHUON.</p> <p>En dernier recours, vous pouvez saisir par écrit le Médiateur en transmettant une demande écrite à l'adresse suivante : Monsieur le Médiateur auprès d'ARKEA Banque Privée - BP 97 - 29480 LE RELECQ KERHUON.</p> <p>Toutefois le client et la banque s'efforceront de se rapprocher et de chercher une solution amiable avant d'en appeler au médiateur.</p>	

## RÉTROCESSIONS

La Banque, en sa qualité de distributeur, peut recevoir des rétrocessions récurrentes de frais de gestion<sup>(1)</sup>, sous forme de commission sur encours, de la part de sociétés de gestion de portefeuille dans le cadre de la commercialisation d'OPCVM et/ou de FIA (Fonds d'Investissement Alternatifs) étant précisé qu'elle n'en perçoit pas pour les souscriptions sur OPCVM et/ou FIA réalisées dans le cadre de l'offre de gestion sous mandat, ni pour les souscriptions sur OPCVM et/ou FIA qu'elle ne propose pas dans son offre commerciale. Les taux de rétrocession sont précisés dans le tableau ci-après selon la classification AMF des OPCVM et FIA. Le client est informé du taux de rétrocession dont bénéficiera effectivement la Banque au titre de sa souscription sur le bulletin qui lui est présenté à signer ou préalablement à la validation de tout ordre de souscription sur son site Internet<sup>(2)</sup>. Les conditions de rétrocession convenues entre la Banque et les sociétés de gestion pouvant évoluer, le détail des commissions (dernier taux en vigueur, modalités de calcul et de versement) peut être obtenu, à tout moment, sur simple demande adressée à la Banque.

### TAUX DE RÉTROCESSION LES PLUS BAS ET LES PLUS HAUTS EN VIGUEUR À LA DATE DE PARUTION DES PRÉSENTES CONDITIONS TARIFAIRES<sup>(3)</sup>

CLASSIFICATION AMF	LES + BAS	LES + HAUTS
	<b>OPCVM/FIA</b>	
Actions françaises	0,19 %	1,71 %
Actions de pays de la zone euro	0,00 %	1,20 %
Actions des pays de l'Union européenne	0,19 %	1,20 %
Actions internationales	0,07 %	1,35 %
Obligations et autres titres de créance libellés en euro	0,05 %	0,70 %
Obligations et autres titres de créance internationaux	0,43 %	0,43 %
Monétaires court terme	0,04 %	0,30 %
Monétaires	0,01 %	0,11 %
Fonds à formule	0,00 %	1,71 %
Diversifiés	0,03 %	1,20 %
<b>AUTRES FONDS</b>	<b>LES + BAS</b>	<b>LES + HAUTS</b>
Fonds de capital investissement (FIP/FCPI/FCPR)	0,65 %	1,50 %
Fonds de fonds alternatifs	0,03 %	0,03 %
FCIMT		
Fonds étrangers	0,00 %	1,54 %
<b>SCPI</b>		
La Banque peut percevoir également des rétrocessions de la part de sociétés de gestion dans le cadre de la commercialisation de SCPI. Ces commissions ponctuelles sont exprimées sous forme d'un taux de rétrocession sur le montant de la souscription, taux qui peut varier en fonction de chaque SCPI selon les accords conclus avec les sociétés de gestion. À la date de parution des présentes Conditions Tarifaires, ce taux est compris entre 3,5 % (taux le plus bas constaté) et 6 % (taux le plus haut constaté). Le détail des commissions peut être obtenu à tout moment sur simple demande adressée à la Banque. Le client est informé du taux de rétrocession dont bénéficiera effectivement la Banque au titre de sa souscription sur le bulletin qui lui est présenté à signer.		

(1) Se reporter au prospectus de l'OPCVM et/ou du FIA pour toute information relative aux droits d'entrée/sortie, aux frais de gestion et à leur assiette de calcul.

(2) L'absence de mention d'un taux de rétrocession sur le bulletin de souscription signifie que l'OPCVM et/ou FIA ne fait pas partie de l'offre commerciale de la Banque et qu'en conséquence, celle-ci ne percevra aucune rétrocession au titre de la souscription de cet OPCVM et/ou FIA. La liste actualisée des OPCVM et/ou FIA constituant l'offre commerciale de la Banque est disponible à tout moment en agence et sur son site Internet.

(3) Les taux sont fixés dans les conventions de placement conclues entre la Banque et les sociétés de gestion et s'appliquent sur les encours détenus par l'ensemble de la clientèle des distributeurs. Ces taux, tels que mentionnés dans le présent tableau, sont en général déterminés par rapport aux taux des frais de gestion réels des fonds, lesquels peuvent être ajustés ponctuellement à la baisse et/ou à la hausse dans la limite du taux maximum prévu dans le prospectus. En conséquence, les taux effectivement pratiqués ne peuvent être connus qu'à l'issue du règlement de la commission à la Banque dont la fréquence est généralement trimestrielle. Toutefois, en cas d'intégration d'un nouveau fonds dans l'offre, et à défaut d'un premier règlement de commission ayant permis à la Banque de connaître le taux effectivement pratiqué, le taux communiqué est déterminé par rapport au taux maximum des frais de gestion figurant dans le prospectus.

## COMMISSIONS DE PLACEMENT

**OBLIGATIONS** La Banque peut être amenée à percevoir des commissions de placement de la part des émetteurs d'obligations lorsqu'elle fournit à ces derniers le service de placement à l'occasion d'offre au public d'obligations. Se reporter au prospectus de l'émission obligataire pour toute information sur le montant de ces commissions.



ARKEA Banque Privée est la structure de FEDERAL FINANCE spécialement dédiée à la gestion patrimoniale. [www.arkeabanqueprivée.fr](http://www.arkeabanqueprivée.fr)

FEDERAL FINANCE. Siège social : 1 allée Louis Lichou - 29480 LE RELECO-KERHUON. Adresse postale : BP 97 - 29802 BREST CEDEX 9. [www.federal-finance.fr](http://www.federal-finance.fr)

SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 20 747 030 euros. SIREN 318 502 747 RCS Brest.

Société de courtage d'assurances immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 07 001 802. Établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel. TVA : FR 53 318 502 747.

Conditions tarifaires appliquées aux clients des agences ARKEA Banque Privée.